

Mairie

1 place Alain Blanc - 26230 VALAURIE

Tél : 04.75.98.51.28

www.mairie-valaurie.fr

contact@mairie-valaurie.fr

N° 36 – Janvier 2026

Services au public

MAIRIE

Lundi - Mercredi - Vendredi :

9h - 12h

Mardi et Jeudi :

9h - 12h

16h - 18h

AGENCE POSTALE

tél : 04.75.98.53.60

Lundi au Vendredi 13h30 - 16h

Samedi 9h - 11h30

BIBLIOTHEQUE de la VENCE

Tél : 04.75.98.61.61

Mercredi 16h30 – 18h30

Vendredi 16h30 – 18h30

Samedi 10h – 12h

LA PAUSE (saison)

Samedi – Dimanche

10h - 12h et 15h - 19h

DECHETTERIE

Lundi, Vendredi, Samedi

8h30-12h et 14h – 18h

Mercredi 14h – 18h

Jeudi 8h30 - 12h

PREMIERS SECOURS 3 DEFIBRILLATEURS

- A droite de la porte de l'agence postale, fixé au mur
- Contre le mur est du local du Tennis Club
- A droite de l'entrée principale de la « Salle »

EDITO

En ce début d'année 2026, le conseil se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé pour vous et vos proches mais également beaucoup de réussites dans les différents domaines qui sont les vôtres.

Depuis maintenant bien des semaines, l'été s'en est allé et quel été !!

Le 11 juillet, c'est le syndicat « Valrousse » qui inaugurerait notre école commune ; ainsi prenait fin un chantier de 2 ans.

Le 25 de ce même mois, nous avions l'occasion de faire la fête au cours des « Valauripailles » qui attiraient nos voisins mais également des touristes toujours plus nombreux. Cet événement qui nous tient à cœur et qui représente la fête du village, nécessite une préparation et une organisation de premier plan ; que les organisateurs (trices) de cette association, mais également celles des autres, soient remerciés mille fois pour leur implication dans la vie locale. Ces associations contribuent pleinement au « bien vivre ensemble » dans notre commune, à l'image de celles qui s'activent dans toutes les communes de notre pays.

Après les chaleurs estivales, c'est le 25 août que s'ouvrirait le chantier de pérennisation de notre église. Ce chantier prendra fin le 15 janvier prochain.

Comme chaque année, les 8 mai et 11 novembre, nous rendions hommage à nos héros lors de cérémonies avec dépôts de gerbes. Monsieur Jean-Marie Sautel est président de l'association des anciens combattants Valaurie-Roussas.

Comme vous le savez, les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain ; le texte de loi du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale, la parité devra être suivi dans les communes de moins de 1000 habitants comme la nôtre (en résumé, il s'agira d'un scrutin de liste, impossibilité de rayer ou d'ajouter un nom).

Pour des raisons personnelles, je ne présenterai pas ma candidature lors de ces municipales ; toutefois, même si je ne peux être considéré comme concerné directement par ces élections, l'article L52-1 alinéa 2 du code électoral, interdit depuis le 1^{er} septembre, la présentation des actions, des réalisations effectuées au cours du mandat qui s'achève et ce dans un but électoraliste. Vous comprendrez donc aisément mon peu de loquacité sur ce sujet au travers de ces lignes.

Au cours de cette année 2025, bien des heures de bonheurs mais aussi bien des peines pour ceux qui perdaient l'un des leurs ; nos pensées et notre amitié leur est acquise.

Christian FAU



BULLETIN MUNICIPAL DE VALAURIE

Vie de la commune

Syndicat d'Adduction d'Eau

S'il est un bien précieux et indispensable pour tous, c'est l'eau, sans eau pas de vie.

En octobre 2024, le Sénat votait l'obligation du transfert des compétences eau et assainissement des communes aux intercommunalités ; en clair, nous n'avions plus la main sur la gérance de nos réseaux et de nos approvisionnements ; seuls les syndicats existants auraient pu conserver cette compétence, si les intercommunalités voulaient bien la leur restituer sous des conditions bien particulières. Une levée de boucliers sans précédent réunissait les élus dans tout l'hexagone, persuadés que l'on est jamais si bien servi que par soi-même.

Le 3 mars 2025, l'Assemblée Nationale adoptait la proposition de loi mettant fin à l'obligation de ce transfert ; mais, déjà, de nombreuses communes avaient pris les devants et demandaient leur rattachement à un syndicat existant. C'est ainsi que les communes de Chantemerle-Lès-Grignan, Réauville et Malataverne se rapprochaient de notre Syndicat d'Adduction d'Eau (SAE). L'union fait la force, certes, mais pour que ce rattachement puisse se faire, un travail énorme restait à faire.

Un cabinet spécialisé en la matière était sollicité ; il fallait penser à tout, les problèmes techniques, administratifs, financiers, humains.

C'est le 17 juillet 2025 que l'augmentation du périmètre du SAE était adopté par notre conseil et le 16 décembre 2025, ce sont les nouveaux statuts du syndicat, ainsi élargi, nommé SUDEA (Syndicat de l'Union Drômoise Eau et Assainissement) qui étaient également adoptés.

Ne doutons pas que ce syndicat élargi saura défendre les intérêts des populations face aux « appétits » de certains groupes et gérer au mieux ce bien si précieux.

CORIMA

En mars prochain comme en 2025 (28 mars 2026 de 9h30 à 12h30), la course cycliste, la CORIMA, organisée par le St James Vélo Club, traversera notre village ; un point de ravitaillement des coureurs est organisé « Place des Patineurs ».

Nous leur réserverons le meilleur accueil.



Nettoyage village

Le 14 juin, rendez-vous était donné aux habitants pour le nettoyage du village à l'initiative d'enfants de la commune. De nombreux déchets ont été ramassés dans le village et dans la zone du Clavon. Merci à tous les participants.



Personnel

Depuis début mai, Agnès remplace Amandine à l'Agence Postale Communale.

Guy a quitté l'équipe technique en juin après 23 ans de service pour une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons bon vent dans sa nouvelle vie.



Tarifs de l'eau

Ces nouveaux tarifs seront appliqués sur la facturation 2026. Cette augmentation se justifie par l'inflation actuelle mais surtout, est un des moyens pour inciter les forts consommateurs à suivre les arrêtés de restriction d'eau. L'abonnement reste inchangé.

- Tranche 1 : 0 à 200 m³ : 1.39 €/m³
- Tranche 2 : 201 à 400 m³ : 1.90 €/m³
- Tranche 3 : 401 m³ et plus : 4.00 €/m³

La commune

Banque alimentaire

Merci aux généreux donateurs pour la campagne nationale de la banque alimentaire. Les produits collectés seront distribués entre autres à l'épicerie solidaire de la communauté de communes à Valréas.





BULLETIN MUNICIPAL DE VALAURIE

Recensement

Notre commune participera au recensement de la population organisé par l'INSEE du 15 janvier au 14 février 2026 (pour les résidences principales).

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique et plus responsable pour l'environnement !

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants et de mieux répondre aux besoins de la population : écoles, équipements sportifs, services de santé, transports, etc.

Votre participation est obligatoire, mais aussi essentielle : elle contribue directement à l'avenir de notre commune.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Elections municipales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2025.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 4 février pour les inscriptions en mairie et au 6 février pour les inscriptions en ligne (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>).

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans et sont renouvelés intégralement. Ils sont élus au scrutin de liste paritaire sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Défibrillateurs

La commune est équipée aujourd'hui de 3 défibrillateurs :

- 1 à droite de la porte d'entrée de l'agence postale
- 1 contre le mur est du local du tennis club
- 1 à droite de l'entrée principale de la « Salle »

Téléalerte

Pensez à vous inscrire sur le système de Téléalerte de la commune (à la mairie ou en ligne <https://www.mairie-valaurie.fr/valaurie/systeme-de-telealerte>)

Cela vous permettra de vous informer au plus tôt des risques majeurs.

Intramuros

Pour mieux vous informer, la mairie a choisi de mettre en place une application mobile « **Intramuros** », dont le partenariat avec l'Association des Maires de France a été officialisé en 2021. Vous pourrez y retrouver les alertes, les actualités et événements communaux, les lieux à visiter... et de nombreuses informations actualisées en permanence.

Le site internet de la commune a été également entièrement refondu.



Conseillère numérique

Charline LAVIE, conseillère numérique de la CCEPPG, assurera tous les mois des permanences à la mairie. Elle a pour principale mission de vous accompagner dans l'utilisation de l'outil numérique. Ces permanences s'adressent à tous les publics, jeunes, seniors ou actifs, avec ou sans rendez-vous.

Charline LAVIE : 06 67 39 66 15 –
conseiller.numerique@cceppg.fr

Urbanisme

Permis de construire :

SCI LE PETIT NICE : local de stockage couvert de panneaux photovoltaïques

VINCENT Florent : nouvelle construction (carrosserie)

TAEGER Francis : garage

BAYLE Matthieu : extension

BORNET Aurélie : micro-crèche

SCI FLS : reconstruction

LEONARD Damien : extension



BULLETIN MUNICIPAL DE VALAURIE

Etat-civil

- **Naissances :**

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents des enfants nés depuis mars 2025 : Léo, Aaron, Juliette et Dario.

- **Mariage :**

Le 16/08/2025 a été célébré le mariage de Yohann DELRUE et Sandrine NAUD.

Le 15/11/2025 a été célébré le mariage de Antoine KAHLOUCHE et Marion MESSANA.

Nous présentons nos sincères vœux de bonheur aux nouveaux époux.

- **Décès :**

Le 23/04/2025, décès de Mme Vanny SOK

Le 10/11/2025, décès de Mr Frédéric SEIGLE-VATTE

Le 01/12/2025, décès de Mme Sylviane RECEVEUR

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

Divers

Recensement citoyen

Vous devez faire votre recensement citoyen à la mairie à **partir de votre 16^e anniversaire et dans les 3 mois qui suivent**. Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire.

Les documents nécessaires : carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

Exemple :

Si votre 16^e anniversaire est le 12 septembre 2025, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 septembre 2025 et le 31 décembre 2025.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

CCEPPG

Covoiturez avec Karos

La communauté de communes Enclave des Papes - Pays de Grignan lance l'application « Covoit' en Karos », solution qui permettra à tous les habitants de l'Enclave des Papes et des Pays de Grignan de covoiturer.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre volonté de favoriser des modes de déplacements plus durables, réduire les émissions de gaz à effet de serre, et renforcer la cohésion territoriale, tout en facilitant la mobilité des habitants de nos communes.

Afin d'assurer le déploiement de ce dispositif, notre communauté de communes a fait le choix de le soutenir financièrement. En effet, ce service est subventionné pour les usagers du territoire, ce qui rend le covoiturage économiquement avantageux, tant pour les passagers que pour les conducteurs.

Pour l'utilisateur, l'incitation se traduit concrètement comme suit :

De 2 à 30 km, chaque passager résidant sur notre territoire, ne paiera qu'1€ par trajet, tandis que le conducteur percevra 2€ par passager transporté ; la différence de 1€ étant prise en charge par la communauté de communes. Au-delà de 30 km, le passager paye au conducteur 0,10 €/km supplémentaire jusqu'à 80 km.



Et pour covoiturer sans stress, une assistance retour 24h/24, 7j/7 : en cas d'imprévu, un taxi ou un VTC vous ramène à bon port.

Pour être éligible il est nécessaire d'habiter sur l'une des 19 communes du territoire et prévoir un trajet compris entre 2 et 80 km.

Informations para-médicales

■ **INFIRMIERS :**

BILLARD Alexandre (Réauville) : 06 46 64 31 10

DERVIS Chantal (Réauville) : 06 71 98 81 79

GUILLOU Cédric (Les Granges-Gontardes) : 07 68 71 50 18

■ **KINESITHERAPEUTE :**

SLIWINSKI Christian : 04 75 90 04 37

■ **SOPHROLOGIE :**

FIGHIERA Franck : 06 32 68 56 94

(Cabinet transféré aux Granges-Gontardes)

MOREL Valérie (Valaurie) : 06 23 35 11 43

■ **THERAPIES MANUELLES ET NATURELLES :**

VABRE Didier 288 rte de Montélimar : 06 82 67 19 07



BULLETIN MUNICIPAL DE VALAURIE

Les associations vous informent !

Valauripailles

L'édition 2026 se déroulera le 24 juillet à partir de 19h00.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 17 janvier 2026 à 10h à la salle Lucie Aubrac. N'hésitez pas à participer à notre AG et nos réunions pour proposer vos idées et votre aide pour la réussite DES VALAURIPAILLES 2026.

Pour tout renseignement, contactez Isabelle au 06 19 56 69 28 ou par mail : valauripailles@gmail.com



Les
Valauripailles

La grande nuit gourmande et festive

Vendredi 24 juillet 2026
à partir de 19h00

COMPOSEZ VOTRE REPAS AU GRÉ DU MARCHÉ / FOODTRUCKS / STANDS /
BUVETTES / SAVOIREZ LES PRODUITS D'ICI ET D'AILLEURS

ANIMATIONS GRATUITES DIVERSES ET VARIÉES / SPECTACLES DE RUE «
CONCERTS / ARTISANAT / ET PLUS ENCORE ...



Association
Valauripailles

valauripailles@gmail.com

Mairie de Valaurie
04.75.98.51.28

1 Place Alain Blanc
26230 Valaurie



Bibliothèque

2025 se termine et c'est l'occasion pour l'équipe de bénévoles qui anime votre bibliothèque, de faire le bilan des actions accomplies. Nous recevons les classes de vos enfants chaque semaine ; à tour de rôle, des tout petits de la crèche jusqu'aux écoliers de Valrousse, de Réauville et Montjoyer. Nous comptons parmi les 11 bibliothèques drômoises présentant la collection FAL (Facile A Lire) destinée à ceux qui, suite à des difficultés de tous ordres, se sont détachés de la lecture. Nous avons créé un Point Lecture à Réauville en partenariat avec la Mairie et l'Association Du Bourg. Sensibles aux souhaits de nos lecteurs, nous avons enrichi régulièrement nos collections des dernières nouveautés.

Enfin, pour commencer l'année 2026, nous vous proposons deux manifestations : le 16 janvier 2026, à l'Espace St Germain à Roussas, la sélection des « Petits champions de la lecture » organisée avec le Groupe Scolaire de Valrousse et le 24 janvier, salle Derz'Ass à Réauville, un moment de lecture partagées sur le thème « Ville et Campagne » de la manifestation nationale des « Nuits de la lecture » Venez nombreux ! Et, en 2026, si vous aimez les livres, rejoignez notre équipe !



LOU SOULEOU D'OUTOUNE Club du 3^e Age

17 janvier : repas des aînés

3 février : AG du club

En février, les 100 ans de la fondatrice du club seront fêtés.

6 mars : concours de belote à la Salle

En septembre, les 50 ans du club seront fêtés.

Pour tout renseignement, contactez Josyane au 06 61 71 83 32

ASPSEV

Pour la réouverture de l'église et la fin des travaux, une soirée danse et musiques sacrées se déroulera le vendredi 27 février dans l'église à 18h, sous le patronage de l'ASPSEV et de la Fondation du Patrimoine.

Maison de la Tour

BAL FOLK
Avec
TROLL' Folk à guincher



Dimanche 25 janvier 2026 de 15h00 à 18h30
La Salle à VALAURIE

TARIF UNIQUE : 10€
Réservations : 04 75 96 01 28 / contact@maison-de-la-tour.fr
www.maison-de-la-tour.fr

maison de la tour
le cube

LA SALLE CUE REPONSE VIRENNE 2022 INDIQUE
VIRENNE REPONSE LA SALLE CUE REPONSE VIRENNE 2022 INDIQUE